

No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

Procès-verbal de la séance régulière de la Ville de Saint-Honoré,
tenue le 10 novembre 2025, à 18h00, à l'endroit habituel des séances du
conseil.

Monsieur Lucien Villeneuve, maire préside la séance à laquelle
participent :

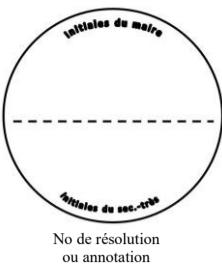
Monsieur Peter Villeneuve
Madame Élizabeth Boily
Monsieur Pierre-Luc Côté
Madame Najat Tremblay
Monsieur Sylvain Morel
Monsieur Richard Dufresne

Participe également monsieur Stéphane Leclerc, greffier-trésorier directeur
général.

52 contribuables assistent à la séance.

ORDRE DU JOUR

01. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
02. Acceptation des procès-verbaux des séances régulières des 2 et 15 septembre 2025 et de la séance spéciale du 1^{er} octobre 2025.
03. Dossiers généraux
 - a) Déclaration des intérêts pécuniaires
 - b) Nomination pro-maire
 - c) Service juridique 2026
 - d) Signature d'effet bancaire
 - e) Bail Communauté chrétienne de Saint-Honoré
 - f) Bail MRC du Fjord-du-Saguenay
 - g) Coopération municipale – fourniture de service informatique
 - h) Nomination comités
 - i) Demande achat de terrain – Jean-Victor Lavoie
 - j) Emprunt temporaire R-989
 - k) Contrat conciergerie 2026
 - l)
04. Service de sécurité publique
 - a)
05. Service travaux publics
 - a) Bilan 2024 économie eau potable
 - b)
06. Service d'urbanisme et environnement
 - a) Rapport de comité
 - b) Adoption R-990 concernant le zonage
 - c)



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

QUESTIONS DES CONTRIBUABLES POUR LE SERVICE
D'URBANISME

07. Service des loisirs

- a) Rapport de comité
- b)

08. Service communautaire et culturel

- a) Rapport de comité
- b) Demande guignolée SSVP
- c) Demande Guignolée des médias
- d)

09. Comptes payables

10. Lecture de la correspondance

11. Affaires nouvelles :

- a)
- b)

12. Période de questions des contribuables

13. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Peter Villeneuve l'ouverture de la séance et l'adoption de l'ordre du jour.

293-2025

2. Acceptation des procès-verbaux des séances régulières des 2 et 15 septembre 2025 et de la séance spéciale du 1^{er} octobre 2025

Il est proposé par Sylvain Morel
appuyé de Élizabeth Boily
et résolu à l'unanimité des conseillers

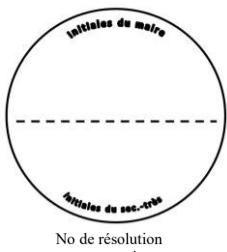
QUE soient adoptés les procès-verbaux des réunions des séances régulières des 2 et 15 septembre 2025 et de la séance spéciale du 1^{er} octobre 2025.

3. Dossiers généraux

294-2025

3. a) Déclaration des intérêts pécuniaires

ATTENDU QUE chaque année les élus, à l'anniversaire de leur élection, doivent déposer leur déclaration d'intérêt pécuniaire selon la Loi sur les élections et référendum;



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

PAR CE MOTIF, il est proposé par Peter Villeneuve, appuyé de Pierre-Luc Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que soit pris acte de dépôt la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil suivants :

- Lucien Villeneuve
- Peter Villeneuve
- Élizabeth Boily
- Richard Dufresne
- Pierre-Luc Côté
- Najat Tremblay
- Sylvain Morel

295-2025

3. b) Nomination pro-maire

Il est proposé par Élizabeth Boily
appuyé de Najat Tremblay
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit et est désigné monsieur Peter Villeneuve pour exercer la fonction de maire suppléant jusqu'au 2 février 2026.

La présente résolution stipule également que monsieur Villeneuve est désigné substitut du maire à la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay.

296-2025

3. c) Service juridique 2026

Il est proposé par Élizabeth Boily
appuyé de Richard Dufresne
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soient autorisés le maire Lucien Villeneuve et le directeur Stéphane Leclerc à signer le contrat de service juridique pour les années 2026 à 2031 avec la firme Simard, Boivin, Lemieux Avocats et Notaires au coût de 225\$ par mois.

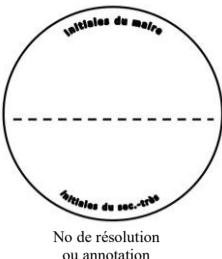
297-2025

3. d) Signature d'effet bancaire

Il est proposé par Élizabeth Boily
appuyé par Peter Villeneuve
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE les changements aux comptes 430049, 430065, 430430, 430036 et 43194 de la Ville de Saint-Honoré et de ses organismes dans les Caisses Desjardins de la Rive-Nord du Saguenay soient effectués :

- Monsieur Bruno Tremblay est retiré comme signataire aux comptes;
- Madame Valérie Roy est retirée comme signataire aux comptes;
- Monsieur Stéphane Leclerc et mesdames Aline Villeneuve et Line Dubeau demeurent signataires aux comptes;
- Monsieur Lucien Villeneuve, maire et président de Développement Saint-Honoré et du Centre récréatif, est ajouté comme signataire aux comptes;



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

- Monsieur Peter Villeneuve, conseiller et administrateur de Développement Saint-Honoré et du Centre récréatif, est ajouté comme signataire aux comptes.

QUE madame Line Dubeau est ajoutée comme administratrice principale à l'AccèsD Affaires.

QUE madame Aline Villeneuve demeure comme administratrice pour l'AccèsD Affaires.

QUE soit annulée la carte de débit émise au nom de Julie Poirier et qu'une nouvelle carte soit émise au nom de monsieur Stéphane Leclerc pour le compte 430049.

298-2025

3. e) Bail communauté chrétienne de Saint-Honoré

Il est proposé par Élizabeth Boily
appuyé de Pierre-Luc Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soient autorisés le maire Lucien Villeneuve et le directeur Stéphane Leclerc à signer le bail de location de locaux de l'église avec la Communauté chrétienne de Saint-Honoré de la paroisse Ste-Anne.

299-2025

3. f) Bail MRC du Fjord-du-Saguenay

Il est proposé par Najat Tremblay
appuyé de Élizabeth Boily
et résolu à l'unanimité des conseillers

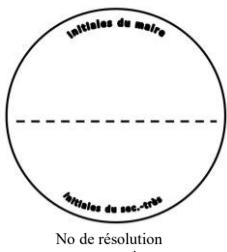
QUE soit autorisé le directeur Stéphane Leclerc à signer le bail de location de locaux du 712, rue de l'Hôtel-de-Ville avec la MRC du Fjord-du-Saguenay.

300-2025

3. g) Coopération municipale – fourniture d'équipement informatique

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Honoré reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE les organismes municipaux de Bégin, Ferland-et-Boileau, L'Anse-Saint-Jean, Larouche, Petit-Saguenay, Rivière-Éternité, Saint-Ambroise, Saint-Charles-de-Bourget, Saint-David-de-Falardeau, Saint-Félix-d'Otis, Saint-Fulgence, Saint-Honoré et Sainte-Rose-du-Nord désirent présenter un projet de Fourniture de service informatique intermunicipal pour la MRC du Fjord-du-Saguenay dans le cadre du volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité.



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Pierre-Luc Côté, appuyé par Richard Dufresne et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de ville de Saint-Honoré s'engage à participer au projet de Fourniture de services de service informatique intermunicipal pour la MRC du Fjord-du-Saguenay;
- Le conseil accepte d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme;
- Le conseil nomme la MRC du Fjord-du-Saguenay, organisme responsable du projet, et autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet - Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;
- Le conseil désigne monsieur Stéphane Leclerc, directeur général pour signer tout document nécessaire ou utile ou demandé par l'organisme municipal responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention.

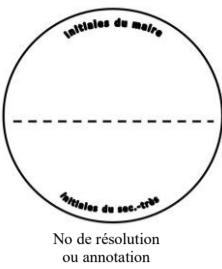
301-2025

3. h) Nomination comités

Il est proposé par Peter Villeneuve
appuyé de Élizabeth Boily
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soient et sont entérinés les tâches et comités auxquels sont délégués les conseillers comme ci-après décrits :

Peter Villeneuve (District 1) <ul style="list-style-type: none">• Centre récréatif• Corps des cadets• Mine Niobec• Comité de démolition	Élisabeth Boily (District 2) <ul style="list-style-type: none">• Comité consultatif d'urbanisme• Comité de démolition• Groupe Aide-Action• Régie de la santé
Pierre-Luc Côté (District 3) <ul style="list-style-type: none">• Comité exécutif• Bibliothèque• Centre récréatif	Najat Tremblay (District 4) <ul style="list-style-type: none">• Service communautaire culturel (FADOQ-AFÉAS-MADA, Jardin du Coin)• Centre service scolaire
Sylvain Morel (District 5) <ul style="list-style-type: none">• Maison des jeunes• Comité consultatif d'urbanisme (président)• Développement St-Honoré• Comité de démolition	Richard Dufresne (District 6) <ul style="list-style-type: none">• Comité exécutif• Développement St-Honoré• Transport adapté• Comité Bassin Versant



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

302-2025

3. i) Demande achat de terrain – Jean-Victor Lavoie

Il est proposé par Élizabeth Boily
appuyé de Sylvain Morel
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soient autorisés le maire Lucien Villeneuve et le directeur Stéphane Leclerc à signer un contrat de vente du lot 5 731 402 à monsieur Jean-Victor Lavoie pour la somme de 1 000\$.

303-2025

3. j) Emprunt temporaire R-989

Il est proposé par Peter Villeneuve
appuyé de Richard Dufresne
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soient autorisés le maire Lucien Villeneuve et le directeur Stéphane Leclerc à signer tous les documents pour un emprunt temporaire, à la caisse Desjardins de la Rive-Nord-du-Saguenay, pour le règlement 989 au montant de 1 000 000\$ approuvé par le MAMH.

304-2025

3. k) Contrat conciergerie 2026

Il est proposé par Élizabeth Boily
appuyé de Najat Tremblay
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soient autorisés le maire et le directeur général à signer le contrat de service à intervenir avec madame Anne Gagnon, entrepreneure, pour la conciergerie de l'édifice municipal, le Centre communautaire (Presbytère) et le garage municipal pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026.

4. Service de sécurité publique

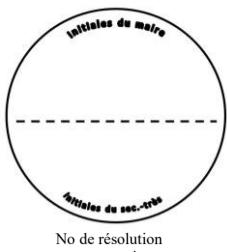
5. Service travaux publics

305-2025

5. a) Bilan 2024 économie eau potable

Il est proposé par Peter Villeneuve
appuyé de Élizabeth Boily
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du bilan d'économie d'eau potable 2024.



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

306-2025

6. Service d'urbanisme et environnement

6. a) Rapport de comité

Aucun rapport

6. b) Adoption R-990 concernant le zonage

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MRC DU FJORD DU SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

RÈGLEMENT No. 990

Ayant pour objet d'ajouter l'usage unifamilial jumelé à la grille des spécifications de la zone 62Rt

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la Ville de Saint-Honoré a adopté un règlement de zonage portant le numéro 707;

ATTENDU les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la ville de modifier le règlement de zonage numéro 707;

ATTENDU QUE cette modification porte sur une matière susceptible d'approbation par les personnes habilitées à voter;

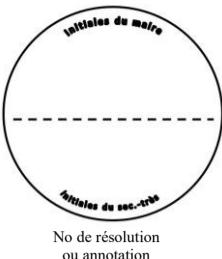
ATTENDU QU'un avis de motion et un projet du présent règlement ont été donnés à la séance régulière du conseil tenue le 2 septembre 2025;

ATTENDU QUE les membres du conseil présent déclarent avoir reçu le règlement dans le délai prescrit et renoncent à sa lecture;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Sylvain Morel, appuyé par Élizabeth Boily et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil de la Ville de Saint-Honoré adopte le présent règlement portant le numéro 990 et qu'il soit ordonné, statué par le présent règlement ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante comme si ici au long récité.



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

ARTICLE 2

Le règlement numéro 707 concernant le zonage de la Ville de Saint-Honoré est amendé de la façon décrite au présent règlement.

ARTICLE 3

La grille des spécifications de la zone 62Rt est modifiée pour y ajouter l'usage unifamilial jumelé.

ARTICLE 4

La grille des spécifications ci-jointe fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 5

Le présent règlement entrera en vigueur et deviendra exécutoire conformément à la loi.

Lu en dernière lecture et adopté par le conseil municipal lors d'une séance ordinaire tenue le 10 novembre 2025 et signé par le maire et le directeur général.

Lucien Villeneuve
Maire

Stéphane Leclerc, CPA
Greffier-trésorier et
Directeur général

Questions des contribuables pour le service d'urbanisme

- Zone 62Rt
- Comité de démolition

7. Service des loisirs

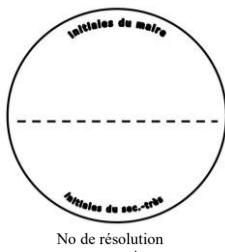
7. a) Rapport de comité

Aucun rapport

8. Service communautaire et culturel

8. a) Rapport de comité

Aucun rapport



No de résolution
ou annotation

307-2025

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

8. b) Demande guignolée SSVP

Il est proposé par Najat Tremblay
appuyé de Élizabeth Boily
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soient autorisés les bénévoles de la Saint-Vincent de Paul de Saint-Honoré à effectuer un barrage routier pour une guignolée le dimanche 30 novembre 2025 de 10h à 13h au coin du boulevard Martel et de la rue de l'Aéroport.

308-2025

8. c) Demande guignolée des médias

Il est proposé par Najat Tremblay
appuyé de Peter Villeneuve
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soient autorisés les bénévoles de la Guignolée des médias à effectuer un barrage routier pour une guignolée le 4 décembre 2025 de 6h à 9h au coin du boulevard Martel et de la rue de l'Aéroport.

309-2025

9. Comptes payables

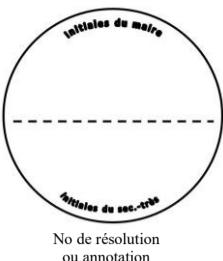
Il est proposé par Peter Villeneuve
appuyé de Élizabeth Boily
et résolu à l'unanimité des conseillers

Monsieur Lucien Villeneuve dévoile son intérêt pécuniaire et s'abstient de tout commentaire.

QUE soit approuvée la liste des chèques émis en octobre au montant de 448 354.62\$ suivant le registre des chèques imprimé le 5 novembre 2025 :

SYNDICAT DES EMPL. MUN. DE ST-HONORÉ	2 622.22 \$
VILLE ST-HONORÉ (LA CAISSE)	287.35 \$
NICOLAS DESGAGNE	27.24 \$
SAMUEL TREMBLAY	29.02 \$
DIONNE GHISLAIN	452.69 \$
REVENU QUEBEC	621.00 \$
S.A.A.Q. - DIR. DU SOUTIEN MANDATAIRES	136.62 \$
CLAVEAU & FILS INC.	443 593.48 \$
GAUTHIER DARIO	148.37 \$
MARTIN BERUBE	87.72 \$
SANDRA ROUSSON	50.00 \$
YOAN GAUDREAU	298.91 \$

TOTAL : 448 354.62 \$



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

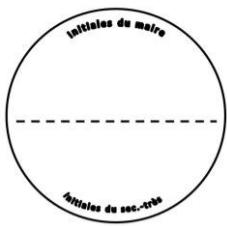
QUE soit approuvée la liste des prélèvements émis en octobre au montant de 103 046.77\$ suivant le registre des prélèvements imprimé le 5 novembre 2025 :

MINISTRE DU REVENU	59 104.72 \$
HYDRO-QUEBEC	22 574.39 \$
BELL MOBILITE	330.88 \$
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	20 902.90 \$
BELL CANADA	133.88 \$

TOTAL : 103 046.77 \$

QUE soit autorisé le paiement des comptes au montant de 896 991.17\$ suivant la liste des comptes à payer imprimée le 6 novembre 2025 :

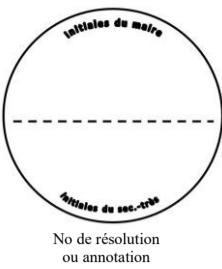
ABTECH SERVICES POLYTECHNIQUES INC.	314.96 \$
ACCOMODATION 571 INC.	129.88 \$
ARBORICULTURE DU FJORD INC.	3 679.20 \$
ARCHIVES LANAUDIERE	900.00 \$
AT. MEC. ERIC BOUCHARD	29.83 \$
ATKINSRÉALIS CANADA INC.	9 095.32 \$
BÉTON PRÉFABRIqué FORTIER (TUVICO)	91 711.52 \$
BETON REGIONAL INC. - SAGUENAY	1 075.96 \$
BLACKBURN & BLACKBURN INC.	1 016.25 \$
BOIVIN & GAUVIN INC.	4 529.32 \$
BRANDT TRACTOR LTD.	3 252.40 \$
BRIDECO LTEE	13 883.60 \$
CAMIIONS MSF SAGUENAY	1 556.86 \$
CAMIIONS AVANTAGE INC.	310.22 \$
CAMION ISUZU SAGUENAY	132.26 \$
CENTRE ALTERNATEUR DEMARREUR LT INC	914.05 \$
CLOTURES CLERMONT INC.	1 868.35 \$
GROUPE COLAS QUEBEC INC.	626.61 \$
CUISINOVE ET FILLE	1 724.63 \$
LE CYBERNAUTE ENVIROVISION 2010 INC.	1 546.61 \$
DHC AVOCATS INC.	190.91 \$
DIRECTION DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	150.00 \$
DISTRIBUTIONS CUISI-LAM INC.	889.91 \$
DISTRIBUTION DDM INC.	169.82 \$
DRUIDE INFORMATIQUE INC.	689.85 \$
ED PRO EXCAVATION	24 927.78 \$
ELECTRICITE J.A.B.	436.91 \$
ÉLECTRICITÉ T.B. (1986) INC.	3 489.49 \$
LES ENTR. DE SCIAGE DE BÉTON SAGUENAY	1 509.53 \$
LES ENTREPRISES J-Y LABERGE ET FILS INC.	34 420.94 \$
ENVIROMAX INC.	14 392.00 \$
EUROFINS ENVIRONEX	3 753.66 \$
ETANÇONNEMENT QUÉBEC	9 419.11 \$
EUGENE ALLARD	87.22 \$
EXTINCTEURS SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	458.06 \$
FILTRE SAGLAC INC.	6 291.57 \$
FORMICIEL INC.	775.21 \$
FRANKLIN EMPIRE INC.	749.55 \$
GARAGE RÉGIS GAUDREAU	172.46 \$
GAZONNIERE SAGUENAY ENR.	481.02 \$
GAZON SAVARD INC.	8 864.57 \$
GESTICONFORT INC.	11 683.40 \$



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

GIVESCO	48.48 \$
GLS LOGISTICS SYSTEMS CANADA LTD	19.93 \$
GORILA FITNESS	12 039.54 \$
GROUPE SERGE LANDRY AUDIOPROTHESISTES	224.20 \$
GTRL SYSTÈMES INTÉRIEURS INC.	712.30 \$
HORIZON VERTICAL	2 116.62 \$
HYDRO-QUEBEC	1 011.78 \$
HYDROMEC INC - CHICOUTIMI	405.50 \$
IDENTIFICATION SPORTS INC.	678.35 \$
LES IMPRIMEURS ASSOCIÉS INC.	3 565.38 \$
INTER CITE CONSTRUCTION LIMITEE	126.47 \$
INTER CITE USINAGE	9 778.60 \$
INTER-LIGNES	10 644.08 \$
LCR VETEMENTS ET CHAUSSURES INC	1 598.99 \$
LEON MAURICE VILLENEUVE EXCAVATION	240 868.46 \$
LINDE CANADA INC.	542.05 \$
SIMPLEX LOCATION D'OUTILS INC.	3 339.54 \$
LOU-MAX (9060-1766 QUÉBEC INC.)	386.63 \$
MACPEK INC.	1 982.96 \$
ANDRE MALTAIS	902.55 \$
LES MARCHES TRADITION	347.93 \$
MESSER CANADA INC. 15687	825.49 \$
MILTECH - 9274-8409 QUEBEC INC.	60.37 \$
MRC DU FJORD DU SAGUENAY	7 470.50 \$
MUNICIPALITE ST-DAVID-DE-FALARDEAU	392.00 \$
NORD-FLO	997.01 \$
OFFICE REGIONAL D'HABITATION LE FJORD	780.09 \$
ORIZON MOBILE, CHICOUTIMI	291.69 \$
PG SOLUTIONS INC.	2 224.77 \$
PIC CONSTRUCTION CO. LTEE	15 550.02 \$
PIECES D'AUTOS STE-GENEVIEVE	85.78 \$
JERRY PIQUETTE	975.14 \$
PNEUMATIQUE R.G. & FILS	105.54 \$
POLY-REVETEMENTS SAGUENAY	31 227.79 \$
PR DISTRIBUTION	522.49 \$
PRODUITS BCM LTEE	114 041.41 \$
PRODUITS ENERGETIQUES GAL INC.	3 545.42 \$
QUALINET - SAGUENAY	678.35 \$
RECYCLE BETON INC.	9 749.82 \$
REGNR	2 610.06 \$
RÉPARATION ET LOCATION J.F.	36.49 \$
ROUTIERS AVANTAGE	17 252.68 \$
LA SABLIERE DU CLAN ROCHEFORT	23 965.81 \$
SECUOR	217.60 \$
SEL WARWICK INC.	10 786.09 \$
SERRURIER Y.C. FILLION INC.	183.96 \$
SIMARD BOIVIN LEMIEUX S.E.N.C.R.L. -ALMA	8 139.19 \$
JULIE SIMARD, SERVICES CONSEILS	9 864.86 \$
SOCIETE DE TRANSPORT DU SAGUENAY	48 897.32 \$
SOUDURE MARTIN TREMBLAY INC.	6 291.63 \$
SPECIALITES YG LTEE	143.83 \$
SPORTS-INTER PLUS	2 035.06 \$
STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE	9 884.98 \$
STELEM DIV. D'EMCO CORPORATION	4 356.37 \$
TENCO	2 069.55 \$
TRANSPORTEURS EN VRAC DE CHICOUTIMI INC.	6 068.50 \$



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

TREMBLAY HAROLD	505.89 \$
TRIUM MEDIAS INC.	391.19 \$
UAP INC.	125.29 \$

TOTAL : 896 991.17 \$

10. Lecture de la correspondance

310-2025

10. Demande d'autorisation de passage

Il est proposé par Najat Tremblay
appuyé de Pierre-Luc Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit autorisée madame Geneviève Hudon à circuler en calèche de la rue Guay au Presbytère le 17 janvier 2026.

311-2025

10.2 Légion royale canadienne

Il est proposé par Najat Tremblay
appuyé de Sylvain Morel
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la ville de Saint-Honoré achète une couronne à la Légion royale canadienne au coût de 100\$ pour la campagne du coquelicot.

312-2025

10.4 Demande de commandite Mélia Simard

Il est proposé par Élizabeth Boily
appuyé de Najat Tremblay
et résolu à l'unanimité des conseillers

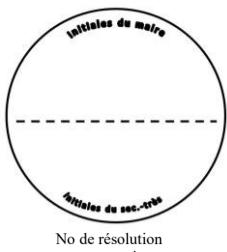
QUE soit accordée une aide financière de 100\$ à Mélia Simard pour le tournoi international de baseball qui aura lieu à Barcelone du 9 au 16 mars 2026.

313-2025

10.5 Demande d'aide financière

Il est proposé par Élizabeth Boily
appuyé de Najat Tremblay
et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE soit accordée une aide financière de 100\$ chacun à William et Océane Lavertu pour leur saison de patinage de vitesse sur la scène canadienne.



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
VILLE DE SAINT-HONORÉ

11. Affaires nouvelles

12. Période de questions des contribuables

- Bruno Tremblay félicite le nouveau conseil de ville
- Déroulement des élections
- Logo Saint-Honoré

Je soussigné, Stéphane Leclerc, greffier-trésorier et directeur général, certifie que les fonds et crédits sont disponibles pour effectuer le paiement des dépenses autorisées par les résolutions adoptées à la présente séance et également effectuer le paiement de toutes les dépenses incompressibles jusqu'à la séance du 1^{er} décembre 2025.

Stéphane Leclerc, CPA
Greffier-trésorier et
Directeur général

La levée de la séance est proposée à 19h02 par Lucien Villeneuve.

Je, Lucien Villeneuve, maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Lucien Villeneuve
Maire

Stéphane Leclerc, CPA
Greffier-trésorier et
Directeur général